



Heures supplémentaires

et

Prime dimanches et/ou jours fériées

une victoire pour le syndicat sud santé AP-HP pour faire reconnaître le versement de l'indemnité dimanches et jours fériés lorsque l'on effectue des heures supplémentaires sur ces jours

Les sections Sud Santé du groupe hospitaliers Centre : Cochin, Necker, HEGP, Broca, Hôtel-Dieu et C. Celton, Vaugirard et la Collégiale se sont aperçus que leurs collègues n'avaient pas obtenu le versement de la prime de dimanche et jours férié à l'occasion du travail sur des heures supplémentaires.

Elles ont obtenu à cette occasion de la direction le rattrapage sur 4 ans de l'ensemble des indemnités non versées.

Pensez vérifier vos fiches de paie et rapprochez vous de votre section SUD SANTE pour faire valoir vos droits



SUD Santé Solidaires AP-HP –
Tél : 01 40 27 18 36
E-mail : sud-sante.aphp@aphp.fr –
Site : www.sud-sante-aphp.fr
Membre de l'Union syndicale Solidaires

